

République Démocratique du Congo
MINISTERE DE L'URBANISME ET HABITAT

ALLOCUTION de Son Excellence M. JOSEPH
KOKONYANGI,
Ministre de l'Urbanisme et Habitat de la RD Congo à la
26ème Session du Conseil d'Administration de l'ONU-
Habitat (NAIROBI, le 09 mai 2017).

- *Excellence Monsieur le Président de l'Assemblée Générale des Nations Unies,*
-
- *Excellence Monsieur le Président du Conseil d'Administration de l'ONU-Habitat,*
- *Excellence Monsieur , Directeur Exécutif du Programme des Nations Unies pour les Etablissements Humains « ONU-Habitat »,*
- *Mesdames et Messieurs les Ministres et chers Collegues,*
- *Mesdames et Messieurs, en vos titres et qualités respectifs, Tout protocole observe*

Avant de commencer cette allocution, Au nom de Son Excellence Monsieur Joseph Kabila Kabange, Président de la République et du Gouvernement de la République Démocratique du Congo, je me dois de remercier le Gouvernement Kenyan pour la qualité de l'accueil et de l'hospitalité dont ma délégation et moi-même avons bénéficié depuis notre arrivée à Nairobi, la Ville verte et durable.

Je me fais aussi le devoir de féliciter le nouveau Bureau élu du Conseil d'Administration de l'ONU-Habitat que nous avons élu hier

Mon pays, la RDC se rallie aux déclarations faites par le Groupe 77 + la Chine ainsi que par le Groupe Afrique et partage le thème de réflexion retenu pour la 26^{ème} session du Conseil d'Administration a savoir : « Des solutions pour une mise en œuvre efficace du Nouveau Programme pour les villes », et ses 3 sous-thèmes subséquents.

En particulier la République Démocratique du Congo, accorde une importance particulière à la mise en œuvre du Nouveau Programme pour les Villes, précieux document dont l'un des objectifs est d'aider nos pays respectifs à transformer nos villes et en faire des moteurs de lutte contre la pauvreté et l'exclusion et permettre la protection de l'environnement ainsi que la lutte contre le changement climatique.

En effet,, 2^{ème} pays le plus grand en Afrique de par sa superficie, la République Démocratique du Congo. vit une croissance démographique fulgurante car sa population est passée de 15 millions en 1960 a environ 80 millions aujourd'hui avec un taux d'urbanisation de 40%. Le taux moyen de croissance urbaine durant la dernière décennie a été de 4.1%, soit 1 million de citadins de plus dans les villes congolaises chaque année. La Capitale,

Kinshasa, compte à ce jour un peu plus de 10 millions d'habitants et pourrait accueillir le double à l'horizon 2026 c'est-à-dire 20 millions.

Le Produit Intérieur Brut est en croissance annuelle positive depuis plus de dix ans avec un taux de croissance de 7,2% en 2012, 9,5% en 2014 et de 4.7% en 2016. Néanmoins, cette croissance positive comparée avec les potentialités du pays contraste avec le vécu quotidien de la population. C'est ainsi que la problématique de la solidité de l'économie congolaise et sa capacité à redistribuer les retombées de la croissance demeurent au centre des préoccupations du Président de la République et de son Gouvernement pour la vision d'un Congo émergent d'ici l'année 2030.

S'agissant des efforts du Gouvernement pour doter le pays du plus grand nombre de logements sociaux et convenables pour un avenir meilleur,

Il y a deux ans nous faisons part à cet auguste assemblé de l'ouverture, sous l'impulsion du Ministère de l'Urbanisme et Habitat, auprès d'une Banque Commerciale basée à Kinshasa, en collaboration avec SHELTER AFRIQUE, d'un GUICHET HABITAT pour l'octroi des crédits logement à un plus grand nombre des ménages Congolais et ceci dans les nouvelles cites du Fleuve

Le Gouvernement de la République a travers mon Ministère a récemment conclu dans le cadre du Partenariat Public Prive des contrats avec des partenaires financiers pour les projets de construction dont la première phase de plus de 20 000 unités de logements principalement sociaux dans la ville de Kinshasa et dans certains chefs-lieux de provinces. En plus de la garantie bancaire, l'Etat Congolais accorde des facilités administratives et fiscales aux investisseurs dans le secteur de l'Habitat Nous lançons donc un appel solennel aux promoteurs immobiliers intéressés car l'objectif visé est la réalisation de grands projets urbains en construisant d'ici 2025 environ 1.000.000 d'unités de logements pour la plupart destinés aux couches de la population aux revenus modestes.

En outre, nous constatons des initiatives locales d'auto-prise en charge par des acteurs de milieux ruraux, de certaines actions tendant à améliorer le vécu quotidien des habitants dans l'amélioration des conditions de logement à l'aide des formes de ristourne en ce sens que les bénéfices de vente des produits agricoles sont épargnés et servent à l'achat des matériaux de construction pour des groupes bien définis.

A propos de l'amorce de la mise en œuvre du Nouveau Programme pour les Villes en RD Congo.

Après l'adoption du Nouveau Programme pour les Villes, notre Gouvernement préoccupé par sa mise en œuvre s'est penché dans un premier temps sur sa vulgarisation auprès des acteurs locaux suivants :

- d'abord les politiques et les administrations du pouvoir central ;
- ensuite les autorités locales ;
- puis les membres de la société civile ;
- et enfin les autres parties prenantes.

Dans le même ordre d'idées, des contacts sont également pris sous l'instigation du gouvernement, avec des partenaires bilatéraux et multilatéraux en l'occurrence la Banque Mondiale et l'ONU HABITAT avec qui le pays a déjà lancé certains programmes allant dans le sens d'amorcer des processus participatif pour l'amélioration de la gestion de nos villes.

A ce titre le partenariat avec la Banque Mondiale a donné lieu au **Programme de Développement Urbain**, déjà en cours, pour 9 villes du Pays et qui sera bientôt étendue à la Capitale.

Avec l'ONU-Habitat, notre Gouvernement espère continuer et élargir le **Programme Participatif d'Amélioration des Bidonvilles** et le **Programme Foncier** dans la lutte contre la pauvreté urbaine sous tous ses aspects et la consolidation de la paix.

Dans la même lancée, mon Ministère a pris sienne les lignes directrices internationales sur la planification urbaine et territoriale énoncées par l'ONU HABITAT dans sa résolution 25.6. dont l'un des objectifs est celui de mettre en place un cadre de référence applicable en toutes circonstances pour orienter les réformes des politiques urbaines.

Concernant la problématique du financement des opérations pour une urbanisation durable

Force est de souligner que le grand problème qui se pose à nous est celui du financement de toutes les opérations afin de rendre effective la mise en œuvre du Nouveau Programme pour les Villes.

Pour y arriver, mon Ministère, qui a en charge de l'Urbanisme, Habitat et Aménagement du Territoire assure la coordination qui devrait s'articuler autour des activités multisectorielles qui cheminent naturellement avec la notion de l'habitat que sont, entre autres, les infrastructures, la santé, l'éducation, l'emploi, la sécurité, l'énergie, l'environnement, le climat....

Et pour appliquer ou faire appliquer le Nouveau Programme pour les Villes, l'Etat se devra de mobiliser des moyens financiers importants. Pour cela le Gouvernement est appelé à mettre en œuvre des mécanismes internes de financement afin de mobiliser les recettes y afférentes pour compter tout d'abord sur ses propres capitaux avant de recourir aux bailleurs de fonds étrangers.

A cet effet, un Comité Scientifique de Suivi, structure technique du Ministère mise en place récemment est en passe de me faire des propositions concrètes quant à ce.

En ce qui concerne la Planification intégrée des établissements humains pour une urbanisation durable.

Le Gouvernement de la RDC a mis en place a titre pilote, un Eco-Village Centre de 80.000 hectares, à travers le Parc agro-industriel de BUKANGA LONZO dans la province nouvellement créée du Kwango.

Cette expérience s'avère positive notamment sur trois axes :

- Primo, il a offert des opportunités d'emplois à la population rurale en utilisant plusieurs catégories socio professionnelles : agronomes, maçons charpentiers, architectes...une bagatelle de 2.000 emplois directs créés;
- Secundo, les produits agricoles et autres denrées alimentaires de première nécessité y produits approvisionnement, à moindre cout, la ville de Kinshasa ;
- Tertio, il se développe tout autour un Etablissement Humain, une ville nouvelle verte et durable qui devra contenir un peu plus de 2.000 ménages soit environ 15 000 personnes vivant sur ce site.

Le Gouvernement, par cette stratégie pense améliorer les conditions de vie des populations rurales par le regroupement et la modernisation des villages.

Il prévoit continuer la réalisation de 22 autres parcs agro-industriels à travers le pays en collaboration avec ses partenaires.

Quant à la contribution volontaire de la RD Congo a l'ONU-Habitat

La RD Congo a pris bonne note de la nécessité des contributions volontaires des pays membres en vue de combler le déficit budgétaire A cet effet, le Premier Ministre avait déjà avalise l'engagement de la dépense y relative.

Nous attendons la mise en place prochaine du Gouvernement d'Union Nationale pour le concrétiser.

Enfin,

Au nom du Président de la République Joseph KABILA KABANGE et son Gouvernement, je voudrais vous assurer de toute notre attention et notre engagement à exécuter les résolutions ainsi que les recommandations pertinentes et réalistes qui sortiront de la 26^{ème} Session du Conseil d'Administration de l'ONU-Habitat,

Je vous remercie.